

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE

3 PL. PIERRE GOUJON - BP 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX
ACCES MINITEL : 3617 INFOGREFFE
INTERNET: WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

01 POMPAGE

Z I.

01480 SAVIGNEUX

V/REF :

N/REF : 91 B 31 / 2005-A-1248

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 29/03/2005,

Rapport du commissaire aux comptes

TRANSFORMATION DE LA SARL EN STE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Concernant la société

01 POMPAGE

Société à responsabilité limitée

Z I.

01480 SAVIGNEUX

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2005-A-1248 le 29/03/2005

R.C.S. BOURG-EN-BRESSE 380 485 219 (91 B 31)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 29/03/2005,

Le Greffier



Xavier BOUSQUET

Expert comptable Diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre de LYON
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE LYON

1

01 POMPAGE

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 15 245 EUROS**

N° RCS BOURG : 380 485 219

Siège social :

ZI Savigneux

**JASSANS RIOTTIER
(AIN)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNÉ
POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ 01 POMPAGE
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

Xavier BOUSQUET

Expert comptable Diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre de LYON
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE LYON

2

01 POMPAGE

En exécution de la mission qui m'a été confiée en application des articles 224-3 et 223-43 du Code de Commerce , par décision des associés en date du 14 mars 2005, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers stipulés, sur la situation de la société et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social :

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Situation de votre société:

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France . Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Xavier BOUSQUET

Expert comptable Diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre de LYON
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE LYON

3

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante

L'examen de l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2004 fait ressortir une progression de l'activité de 18% une stabilité du résultat courant qui s'établit à plus de 13% du chiffre d'affaires .

La situation financière apparaît équilibrée.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Fait à Craponne, le 21 Mars 2005,

Le Commissaire à la transformation
Xavier BOUSQUET

